**Sondage « Besoins résiduaires de votre administration communale de disposer de documents imprimés dans le cadre des démarches liées aux permis d’environnement, d’urbanisme et unique »**

|  |
| --- |
| **Commune**   * Pour quelle commune remplissez-vous ce questionnaire ? |

|  |
| --- |
| **Situation actuelle**   * Combien de dossiers liés aux permis d’environnement, permis uniques et permis d’urbanisme votre commune reçoit-elle par an ? * Combien d’enquêtes publiques organisez-vous dans le cadre des permis d’environnement, permis uniques et permis d’urbanisme ? * Comment votre commune organise-t-elle la consultation des dossiers ? * Consultation à la commune des dossiers papier :   + Oui, pour tous les dossiers.   + Uniquement dans certains cas, alors précisez :            * + Non, expliquez :            * Consultation à la commune des dossiers numérisés :   + Oui pour tous les dossiers.   + Uniquement dans certains cas, alors précisez :            * + Non, expliquez :            * Consultation en ligne des dossiers (via le site web de la commune) :   + Oui pour tous les dossiers   + Uniquement dans certains cas, alors précisez :            * + Non, expliquez :            * Autre :            * La mise à disposition des dossiers pour consultation pose-t-elle problème ? * Dans le cas d'une consultation à la commune des dossiers numérisés :            * Dans le cas d'une consultation en ligne des dossiers (via le site web de la commune) : |
| **Situation future**   * Si vous recevez les dossiers de manière électronique, votre commune est-elle favorable à organiser leur consultation à la commune (sur un pc ou sur une borne interactive par exemple) ?   + Oui. Quelles seraient les conditions de succès ? Expliquez :            * + Non. Expliquez vos contraintes :            * Si vous recevez les dossiers de manière électronique, votre commune est-elle favorable à organiser leur consultation en ligne (via le site web de la commune) ?   + Oui. Quelles seraient les conditions de succès ? Expliquez :            * + Non. Expliquez vos contraintes :            * Si vous recevez les dossiers de manière électronique, votre commune a-t-elle la possibilité d'imprimer si vous le jugez nécessaire ? * Les documents A4   + en couleur   + en noir et blanc   + non, expliquez vos difficultés :            * Les documents A3   + en couleur   + en noir et blanc   + non, expliquez vos difficultés :            * Les documents grand format (A2, A1, A0)   + en couleur   + en noir et blanc   + non, expliquez vos difficultés : |